

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 114 Mise en oeuvre d'un projet de soins auprès d'un client adulte stable			
Ancien Code	PAIR1B14	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XABI1140		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	254 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Gilly Gulnur DOGRAMACI (gulnur.dogramaci@helha.be) Christel LECOMTE (christel.lecomte@helha.be)</p> <p>HELHa Jolimont Nicola VACCARELLO (nicola.vaccarello@helha.be)</p> <p>HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Priscilla VALENTE (priscilla.valente@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Delphine BINET (delphine.binet@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Clémentine MOREST (clementine.morest@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be) Vincent RAEPSAET (vincent.raepsaet@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be) Mathilde SAMAILLIE (mathilde.samaille@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est pré requise aux UE 214 Prestations techniques et administration des traitements et UE 215 mettre en oeuvre le projet de soins chez un client.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
- Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- Compétence C 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
 - C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**
 - C 5.1 Entretien avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
- Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**
 - C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
 - C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

- 1.C1.1.1. S'impliquer dans sa formation : mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique
- 1.C2.1.1. Situer son rôle de soignant au regard du cadre légal, déontologique et réglementaire
- 1.C3.2.1. Se coordonner avec les autres professionnels
- 1.C4.1.1. Analyser une situation courante
- 1.C4.1.2. Utiliser des échelles d'évaluation et/ou des grilles de résultats en soins infirmiers
- 1.C5.1.1. Etablir une relation de civilité avec le client et son entourage
- 1.C5.1.2. Amorcer une relation d'empathie
- 1.C5.1.3 Informer le client par rapport aux actes posés dans une situation de soins
- 1.C5.3.1. Communiquer avec les membres de l'équipe de soins qui le supervisent
- 1.C5.3.2. Compléter, sous supervision, les notes d'observation dans le dossier du client
- 1.C6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1
- 1.C6.2.1. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B14A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	154 h / 7 C
PAIR1B14B	Travail d'intégration des compétences	100 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B14A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	70
PAIR1B14B	Travail d'intégration des compétences	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le document « modalités d'évaluation - Annexe à la fiche ECTS » précise les spécificités annuelles dans chaque implantation.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles" et "Travail personnel d'intégration des compétences" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au

développement et acquis d'apprentissage de l'UE en vue de l'atteinte de l'objectif continué d'intégration du bloc 1 tel que défini dans le programme d'études.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles			
Ancien Code	5_PAIR1B14A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI1141		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	154 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicola VACCARELLO (nicola.vaccarello@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les activités d'enseignement clinique permettent à l'étudiant une immersion dans les milieux professionnels. L'étudiant met en œuvre un projet de soins. Ils réalisent auprès des patients des prestations techniques et en assure la préparation, l'information, la surveillance et la transmission. Ces activités le confrontent aux patients, son entourage et professionnels de santé. L'étudiant est encadré par le personnel soignant et le maître de formation pratique durant les évaluations formatives et certificatives.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2

Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

Compétence 3

Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

Compétence 4

Concevoir des projets de soins infirmiers

C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

Compétence 5

Assurer la communication professionnelle

C 5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

Compétence 6

Mettre en œuvre le projet de soins

C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

1.C2.1.1. Situer son rôle de soignant au regard du cadre légal, déontologique et réglementaire

1.C3.2.1. Se coordonner avec les autres professionnels

1.C4.1.1. Analyser une situation courante

1.C4.1.2. Utiliser des échelles d'évaluation et/ou des grilles de résultats en soins infirmiers

1.C5.1.1. Etablir une relation de civilité avec le client et son entourage

1.C5.1.2. Amorcer une relation d'empathie

1.C5.1.3 Informer le client par rapport aux actes posés dans une situation de soins

- 1.C5.3.1. Communiquer avec les membres de l'équipe de soins qui le supervisent
- 1.C5.3.2. Compléter, sous supervision, les notes d'observation dans le dossier du client
- 1.C6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1
- 1.C6.2.1. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

Objectif continué d'intégration du Bloc 1 :

Au terme du Bloc 1, l'étudiant sera capable de "Mettre en oeuvre des interventions de soins qui aident un client adulte et en situation stable, à prendre en charge les activités de la vie quotidienne ainsi que certains traitements médicaux dans des situations fréquentes et courantes et dans un contexte organisé".

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Stages et AIP enseignement clinique.

Démarches d'apprentissage

1. L'examen Clinique Objectif Structuré (Ecos)
2. Informations liées aux stages :
 - Informations générales : carnet de route, annexe à la fiche ECTS et le complément au RGE
 - Aide à la formulation et à la réflexivité des objectifs de stage et la préparation de stage
 - Visite d'une unité de soins
3. Enseignement clinique
4. Supervisions en stage: pour chaque module de stage, une évaluation formative et une évaluation certificative.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accès aux salles de techniques afin de pouvoir réviser et s'entraîner au niveau pratique.

ECOS formative à la fin du premier quadrimestre.

Logiciel Kahoot en fin de Q1 et en fin de Q2 (révision de la matière théorique et pratique des actes de soins infirmiers)

Sources et références

cf. bibliographie en ligne sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation continue détaillée dans le document « Annexe à la fiche ECTS » disponible sur les valves de ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation			Stg	100	Stg	100
----------------------	--	--	-----	-----	-----	-----

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 70

Dispositions complémentaires

En cas d'un seul stage non presté durant l'année académique pour motif légitime ou CM, celui-ci sera reprogrammé en fin de Q2 et délibéré en Q3.

Une C4 (projet de soin) non présentée lors d'un stage Q2, sera reprogrammée en Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail d'intégration des compétences			
Ancien Code	5_PAIR1B14B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI1142		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	100 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicola VACCARELLO (nicola.vaccarello@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Tout au long de l'année, autour de différentes activités théoriques et pratiques, l'étudiant du bloc 1 sera amené à se préparer à l'enseignement clinique, aux prestations techniques de BLOC 1 ainsi qu'au stage.

Ces activités permettront d'optimiser le développement professionnel de l'étudiant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Compétence C 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

Compétence C 3 Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité Compétence C 5 Assurer la communication professionnelle

C 5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés :

1.C1.1.1. S'impliquer dans sa formation : mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique

1.C2.1.1. Situer son rôle de soignant au regard du cadre légal, déontologique et réglementaire

1.C3.2.1. Se coordonner avec les autres professionnels

1.C4.1.1. Analyser une situation courante

1.C4.1.2. Utiliser des échelles d'évaluation et/ou des grilles de résultats en soins infirmiers

1.C5.1.1. Etablir une relation de civilité avec le client et son entourage

- 1.C5.1.2. Amorcer une relation d'empathie
- 1.C5.1.3 Informer le client par rapport aux actes posés dans une situation de soins
- 1.C5.3.1. Communiquer avec les membres de l'équipe de soins qui le supervisent
- 1.C5.3.2. Compléter, sous supervision, les notes d'observation dans le dossier du client
- 1.C6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1
- 1.C6.2.1. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Travail préparatoire à domicile, dans les salles de prestations techniques pour préparer les AIP et les stages

Démarches d'apprentissage

- Travail préparatoire aux ECOS
- Travail préparatoire avant le début de chaque stage
- Travail préparatoire pour la réalisation des préparations de stage, des objectifs de stage, des projets de soins
- Travail préparatoire pour les deux supervisions de stage de chaque module

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement du coordinateur année lors des différentes séances AIP et lors des deux supervisions de stage pour chaque module par le maître de formation pratique (projet de soins, prestations techniques, feed-back sur les supervisions afin que l'étudiant puisse s'améliorer tout au long du stage + feed-back de l'équipe soignante de la MRS/unité de soins)

Sources et références

cf. ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Non évalué

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).